



## PLUCHON LOUIS 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 1914

*Louis Joseph Clément PLUCHON, né le 4 juin 1893 à la Boissière de Montaigu, fils de Louis François Félix PLUCHON, 26 ans, cultivateur, domicilié au Chatelier de la Boissière de Montaigu et de Joséphine Adélaïde MOREAU, son épouse, 31 ans, cultivatrice. Il est décédé célibataire.*

*Incorporé au 137<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à compter du 28 décembre 1913, arrivé au corps le dit jour, immatriculé sous le N° 5320. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe.*

*2<sup>ème</sup> classe au 137<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Décédé le 1 octobre 1914 à la Boisselle (80, Somme), âgé de 21 ans, suite à ses blessures de guerre. Tué à l'ennemi. Mort pour la France.*

### 137<sup>ÈME</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE COMBAT DE LA NORMÉE

*La poursuite reprend le 11 Septembre ; Chalon sur Marne est dépassé le 12.*

*Le 13, le Régiment se porte par Vadenay dans la direction de Saint-Hilaire-Le-Grand ; il bivouaque dans les bois au nord de la cote 143 (sud de Saint-Hilaire).*

*Le 14 Septembre, le régiment atteint Saint-Hilaire-Le-Grand ; le 1<sup>er</sup> Bataillon avant-garde reçoit l'ordre d'abord d'occuper le pont sur la Suippes, 1500 m N. O. de Saint-Hilaire, puis d'en déboucher en direction de Saint Soupler.*

*La première mission est remplie, mais la tentative pour remplir la seconde est arrêtée par l'ennemi qui tient les bois de part et d'autre de la Suippes et met en jeu une forte artillerie.*

*Une seconde tentative faite à 16 heures n'obtient pas de meilleur résultat.*

*L'ordre étant de maintenir coûte que coûte la position, le 1<sup>er</sup> Bataillon parvient à placer la 2<sup>ème</sup> Compagnie en tête de pont sur la rive droite, les autres Compagnies sur la rive gauche.*

*Le bataillon a subi de fortes pertes et se trouve réduit à 350 hommes.*

*Le 15 Septembre matin, sur le renseignement inexact que la 40<sup>ème</sup> Division avait occupé Auberive-sur-Suippe, le régiment reçoit l'ordre de déboucher du pont.*

*Le 1<sup>er</sup> Bataillon toujours en tête est accueilli par un feu violent d'artillerie et d'infanterie ; l'ennemi est toujours en force sur les deux rives de la Suippes et prend de flanc l'offensive.*

*Le régiment reçoit en conséquence l'ordre d'arrêter le mouvement et de maintenir ses positions.*

*La journée se passe sous un feu violent et remarquablement ajusté de l'artillerie allemande.*

*Le 16 Septembre à 7 heures, ordre est reçu de se replier sur la ferme de Saint-Hilaire.*

*Le mouvement se fait à découvert, mais les bataillons procèdent par infiltration et il n'y a pas de pertes.*

*Le 17 Septembre à 3 heures, le régiment est relevé par un régiment de réserve et se porte à Mourmelon d'où il est transporté en automobiles à Montbre (4 kms sud de Reims).*

*Le 1<sup>er</sup> Bataillon et deux Compagnies du 2<sup>ème</sup> occupent de suite le mamelon de Montferé face au nord ; le reste du régiment est en réserve au sud de la route de Lude Cormontreuil.*

*Un renfort de 620 hommes, provenant du dépôt rejoint le corps.*

*La situation reste sans changement les 18 et 19 Septembre.*

*Le 20, le régiment reçoit l'ordre de se porter sur Saint-Léonard.*

*Le canal est franchi sans encombre, puis malgré la canonnade adverse, les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Bataillons et la 4<sup>ème</sup> Compagnie, parviennent à occuper le remblai du chemin de fer face aux tranchées allemandes ; ces unités se maintiennent là toute la journée sous un feu violent.*

*A la nuit, le régiment se porte sur Bezanne ; par étapes, il se dirige vers Compiègne, où il parvient le 25 Septembre soir.*

*Il y est embarqué de suite en chemin de fer, et débarque 1<sup>er</sup> Bataillon et 3<sup>ème</sup> Bataillon à Boves, 2<sup>ème</sup> à Longueau.*

*Le 26, il gagne Aubigny et Daours ; le 27, il est enlevé en autos-camions à 3 heures et arrive à Albert à 7 heures.*

*A 8 heures, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Bataillons reçoivent l'ordre de se porter directement sur Becourt, le 3<sup>ème</sup> sur la Boisselle pour attaquer ensuite Contalmaison.*

*Les 3 Bataillons arrivent ensemble dans ce village sans combat. Le 2<sup>ème</sup> Bataillon gagne alors Bazentin le Petit, le 3<sup>ème</sup> Bazentin le Grand.*

*Lorsque les 2 Bataillons ont atteint ces villages, ils s'engagent avec l'ennemi qui s'avance vers eux.*

*Quelques instants après, ils reçoivent l'ordre de l'ordre de se replier sur Contalmaison où a été maintenu le 1<sup>er</sup> Bataillon.*

*Cette retraite s'effectue sous le feu de l'infanterie et de l'artillerie et nous cause des pertes sérieuses.*

*A 16 heures, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Bataillons et 2 Compagnies du 2<sup>ème</sup> Bataillon reçoivent l'ordre de se maintenir à Contalmaison.*

*Les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> Compagnies sont envoyées à Pozières, où elles subissent une violente attaque de nuit.*

*Débordées de tous côtés, elles sont forcées de se replier en combattant, entre Contalmaison et la Boisselle.*

*Le 28 Septembre, le 137<sup>ème</sup> relevé à Contalmaison par le 65<sup>ème</sup> reçoit l'ordre de se porter au N. E. d'Albert, en soutien des troupes qui font face à la menace allemande venant d'Ovillers-la-Boisselle.*

*Les Bataillons s'établissent dans les tranchées à cheval sur la grand' route.*

*Le 29 Septembre, un peu avant la nuit, le 137<sup>ème</sup> reçoit l'ordre d'enlever la Boisselle.*

*Il s'élançe sous un feu violent d'artillerie.*

ARCHIVES PHOTOS



Collection Guy François

*SECTEUR DE LA BOISSELLE*



Collection Guy François

*LES RUINES DE BOISSELLE*



# EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE

Nom : *Pluchon*

Prénoms : *Louis, Joseph, Clément* Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le *4 Juin 1893*, à *la Boissière de Montaigu* canton  
d e *Montaigu*, département d e *la Vendée*, résidant  
à *la Boissière de Montaigu* canton d e *Montaigu*, département  
d e *la Vendée*, profession d e *Cultivateur*  
fils d e *Louis* et de *Morvan Josephine*, domiciliés  
à *la Boissière de Montaigu* canton d e *Montaigu*, département d e *la Vendée*

SIGNALEMENT.

Cheveux *noirs*, Yeux *bleus*,  
Front *large*, Nez *rectiligne*,  
Visage *large*, Renseignements physiologiques  
complémentaires

Taille : 1 mètre \_\_\_\_\_ centimètres.  
Taille rectifiée : 1 mètre \_\_\_\_\_ centimètres.  
Marques particulières :

Degré d'instruction : *3*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au *137<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie* à compter du  
*28 Novembre 1913* arrivé au corps le *dét. jour* et immatriculé  
sous le N° *5320* *soldat de 2<sup>e</sup> classe*  
*Décédé le 1<sup>er</sup> Octobre 1914, à la Boisselle (Somme) suite*  
*de blessures de guerre*